283129-2026 - Licitación

Francia – Servicios de gestión de proyectos de construcción – Mandat de maitrise d'ouvrage pour le prolongement du tramway T7 (ATHIS-MONS-JUVISY SUR ORGE)
OJ S 80/2026 24/04/2026
Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Ile de France Mobilités
Correo electrónico: celine.delaunay-jarles@iledefrance-mobilites.fr
Actividad de la entidad adjudicadora: Servicios de ferrocarriles urbanos, tranvías, trolebuses o autobuses

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Mandat de maitrise d'ouvrage pour le prolongement du tramway T7 (ATHIS-MONS-JUVISY SUR ORGE)
Descripción: Le marché est un accord-cadre ayant pour objet un mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la poursuite de l'opération du T7 entre Athis-Mons - Juvisy-sur-Orge (T7AMJ). Dans le cadre du présent accord-cadre, le Titulaire agit au nom et pour le compte du maître d'ouvrage, et plus particulièrement lors des phases suivantes : assistance à la passation des marchés de travaux (ACT) ; et de tout autre marché nécessaire à l'exécution de l'opération ; conformité des études d'exécution (EXE) et Visa (VISA) ; direction de l'exécution des travaux (DET) ; assistance lors de la réception et pendant la garantie (AOR) ; assistance à la préparation de l'exploitation et à la mise en service commerciale. Ces phases sont, pour partie, déjà engagées opérationnellement. Il est attendu du mandataire d'assurer les missions en intégrant l'avancement à date de ces phases. Le Mandataire assure, pendant toute la durée de l'opération, donc pour toutes les phases de l'opération, et ce, dès notification du présent accord-cadre, les missions suivantes : organisation et planification générale de l'opération, pilotage global des études ou reprises d'études, coordination générale, assistance technique (expertises thématiques, avis, conseil) et juridique, maîtrise de l'interface du projet avec les concessionnaires, supervision, pilotage, organisation et suivi de toutes les procédures administratives, environnementales, et sécurité, gestion des risques, assistance à l'élaboration et mise en oeuvre du plan de communication, pilotage de la stratégie achat de l'opération et de l'exécution des marchés de prestation intellectuelle, gestion comptable et contrôle des règlements, suivis budgétaire et financier globaux, pilotage de la maîtrise foncière et des conventions de l'opération, relation avec les tiers, indemnisation, et assistance dans les actions en justice, Préparation de la gestion ultérieure et des conventions de remise d'ouvrage. Le présent accord cadre est un accord-cadre mono attributaire composite, ayant une part de prestations faisant l'objet d'une rémunération à prix global et forfaitaire et une part donnant lieu à l'émission de bons de commande. Il ne comporte pas de minimum mais un maximum en valeur pour la durée totale d'exécution et uniquement pour la partie à prix unitaires à bons de commande de 2 000 000,00 euros HT. Les bons de commande seront émis dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Le marché ne comporte pas de tranche.

Identificador del procedimiento: 2c04d142-cf01-42ff-8041-94d61cc104c1
Identificador interno: 2026-011
Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación
El procedimiento está acelerado: no
Principales características del procedimiento: Le présent accord-cadre est passé dans le cadre d'une procédure avec négociation en application de l'article L.2124-3, R.2124-4 et R. 2161-21 et suivants du code de la commande publique

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios
Clasificación principal (cpv): 71541000 Servicios de gestión de proyectos de construcción
Clasificación adicional (cpv): 71311200 Servicios de consultoría en sistemas de transporte, 79994000 Servicios de administración de contratos

2.1.2. Lugar de ejecución

País: Francia
En cualquier parte de un país dado

2.1.3. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 6 700 000,00 EUR

2.1.4. Información general

Información complementaria: Les candidats peuvent présenter une candidature, - soit en qualité de candidats individuels, - soit en qualité de membres d'un groupement d'opérateurs économiques. Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans l'accord-cadre. En cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. En application de l'article R. 2142-22 du Code de la Commande Publique, cette exigence de solidarité du mandataire est justifiée par la nature des prestations qui ne permettent pas une répartition des responsabilités entre les membres éventuels d'un groupement momentané d'entreprises eu égard notamment au caractère intégré et complexe des prestations demandées. Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité de l'accord-cadre. Il est INTERDIT aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Les données d'entrée seront communiquées par le biais de la plateforme Achatpublic.com à tous les candidats qui en feront la demande, après remise à l'acheteur d'une attestation de confidentialité signée de la part d'un représentant habilité à engager la société. COMPETENCES REQUISES : Il est attendu un haut niveau d'expérience concernant le directeur d'opération délégué (DOD) et les postes clés de l'équipe projet (chefs de projets et experts techniques). Une communication des noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution de l'accord-cadre est requise pour l'évaluation des candidatures. Les membres de l'équipe du Titulaire (« Profils clés ») disposent de compétences pluridisciplinaires, des savoir-faire démontrés et des expériences réussies en matière de : mandat de maîtrise d'ouvrage et/ou conduite d'opération ; management de projet ; expertise relative à la conception, la réalisation, l'exploitabilité et la maintenabilité d'infrastructures de transport et plus particulièrement dans un contexte de marché de Transport en Commun en Site Propre (TCSP); connaissance du système de transport

tramway (voie ferrée, LAC, VRD, signalisation ferroviaire et lumineuse, ...) ; sécurité des transports guidés (réglementation STPG) ; droit de la commande publique, de l'environnement, de la construction, de l'urbanisme, des collectivités locales ; du foncier ; bâtiment : techniques de construction en gros oeuvre et second oeuvre (tous corps d'état), sécurité incendie, réglementation ERP ; génie civil : fondations et superstructures, techniques de construction en gros oeuvre pour ouvrages complexes, y compris en milieu aquatique et pour des ouvrages enterrés; communication et concertation sur des grands travaux ; gestion administrative et comptable. En particulier, le titulaire fera nécessairement intervenir des compétences spécifiques au sein de l'équipe : un juriste spécialisé en droit de la commande publique afin de sécuriser au maximum les procédures passées au nom et pour le compte d'Île-de-France Mobilités ; un juriste spécialisé en maîtrise d'ouvrage (droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des transports notamment) ; un référent sécurité, disposant d'une expérience significative dans l'application de la réglementation STPG ; un référent bâtiment, disposant d'une expérience confirmée en maîtrise d'ouvrage d'opérations de réhabilitation lourde, de réaménagement ou de construction neuve bâtimentaire, et d'une connaissance approfondie de la réglementation applicable aux ERP ainsi que de ses modalités d'instruction dans le cadre d'une gare (sécurité incendie, accessibilité, commissions de sécurité). Une expérience sur des ouvrages souterrains ou des bâtiments à forte contrainte technique sera particulièrement appréciée ; un référent ouvrage d'art, disposant d'une expérience significative dans la maîtrise d'ouvrage de projets d'ouvrages d'art complexes, incluant des enjeux géotechniques et hydrogéologiques majeurs et étant en mesure de piloter les expertises associées et d'assurer une vigilance particulière sur les interfaces avec les avoisinants et les réseaux existants ; un référent communication. COMPETENCES COMPLEMENTAIRES : Expertise dans l’économie des projets de tramway ; Sites de maintenance et remisage tramway ; Systèmes d’exploitation (information voyageur, radio, GMAO, billettique, …) ;Matériel roulant ; Programmiste. Conformément à l’article L.2422-8 du code de la commande publique, le titulaire sera soumis à l'obligation d'exécution personnelle du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage. Il sera par ailleurs soumis aux dispositions du code de la commande publique dans l'exercice des attributions qui lui sont confiées par le Maître d'Ouvrage.

Base jurídica:

Directiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Mandat de maitrise d'ouvrage pour le prolongement du tramway T7 (ATHIS-MONS-JUVISY SUR ORGE)

Descripción: L'accord-cadre a pour objet, conformément aux articles L.2422-5 à L.2422-11 du code de la commande publique ainsi que l'ensemble des dispositions du Livre IV dudit code, relatives aux dispositions propres aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée, de confier au titulaire une mission de mandat de maîtrise d'ouvrage, avec la mise en oeuvre du projet et ses composantes. Dans le cadre de l'accord-cadre, le titulaire agira au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage, et plus particulièrement lors des phases suivantes : Assistance à la passation des marchés de travaux (ACT) et de tout autre marché nécessaire à l'exécution de l'opération ; Conformité des études d'exécution (EXE) et Visa (VISA) ; Direction de l'exécution des travaux (DET) ; Assistance lors

de la réception et pendant la garantie (AOR) ; Assistance à la préparation de l'exploitation et à la mise en service commerciale. Il convient de noter que ces phases sont, pour partie, déjà engagées opérationnellement. Il est attendu du titulaire d'assurer les missions en intégrant l'avancement à date de ces phases. Pour chacune de ces phases, il aura également pour mission : L'organisation et la planification de l'opération, y compris le suivi budgétaire et financier ; La coordination générale avec notamment : la RATP, en sa qualité de co-maître d'ouvrage, les partenaires (collectivités et gestionnaires de voirie en interface avec le projet), les concessionnaires réseaux, les exploitants de services publics en interface avec le projet, les maîtres d'ouvrage de projets connexes au projet, les services instructeurs en charge des autorisations administratives du projet ; Le pilotage et le suivi des procédures administratives ; L'assistance à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de communication ; Le pilotage de la stratégie achat associée à l'opération, intégrant la gestion des marchés publics/achats /commandes déjà en cours, ainsi que la passation et l'exécution administratives et financières des marchés nécessaires au projet ; Le pilotage des marchés de maitrise d'oeuvre et de travaux ; Le pilotage de la maitrise foncière ; La réception des travaux et gestion des ouvrages ; La relation avec les tiers, indemnisation et représentation en justice ; Le pilotage des études de conception ou études complémentaires nécessaires à l'exécution du projet. En complément, il est également attendu du titulaire qu'il assure des missions complémentaires identifiées au bordereau des prix unitaires (BPU), répondant à des besoins ponctuels. La ligne actuelle de tramway T7 entre Villejuif et Athis-Mons a été mise en service en novembre 2013. D'une longueur de 11,2 km, elle dessert 18 stations. Son terminus actuel se situe à Athis-Mons Porte de l'Essonne. Le projet de prolongement du T7, sur les communes d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste et Juvisy, est présenté au CCTP. Le contenu précis des prestations confiées au mandataire est explicité dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).
Identificador interno: 2026-011

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios
Clasificación principal (cpv): 71541000 Servicios de gestión de proyectos de construcción
Clasificación adicional (cpv): 71311200 Servicios de consultoría en sistemas de transporte, 79994000 Servicios de administración de contratos

5.1.2. Lugar de ejecución

País: Francia
En cualquier parte de un país dado
Información complementaria: Les prestations seront réalisées dans les locaux du Titulaire, sur le site du projet et dans les locaux de l’Acheteur à Paris. Les réunions se tiennent en Ile-de-France, dans les locaux des parties prenantes au projet identifiées au CCTP (Ile-de-France Mobilités, co-maître d’ouvrage RATP, collectivités concernées, partenaires techniques, ...).

5.1.3. Duración estimada

Duración: 95 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 6 700 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.
Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE
La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí
Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí
Información complementaria: DUREE : l'accord-cadre est conclu pour toute la durée de l'opération, à compter de sa notification. Sa durée prévisionnelle est de quatre-vingt-quinze (95) mois (soit près de huit (8) ans). Cette durée est justifiée au regard de l'objet de l'accord-cadre et eu égard au calendrier prévisionnel de l'opération, qui envisage une mise en service à horizon 2032. En effet, compte tenu de l'objet du marché, une continuité des prestations est primordiale au bon déroulement du projet car le Titulaire a notamment à sa charge le suivi de la contractualisation et de l'exécution des marchés nécessaires à l'opération, le pilotage des différents intervenants (maîtrise d'oeuvre, entreprises travaux...), l'archivage et la compilation de toute la documentation liée au projet et à son suivi. Un changement de prestataire induirait une désorganisation dommageable pour les motifs suivants : traitement particulièrement lourd de la réversibilité (transmission de documents, validation des échanges...), dilution de la responsabilité entre les potentiels différents titulaires successifs. Le changement aurait également d'importants surcoûts financiers. L'accord-cadre ne sera pas reconduit. A compter de la fin des travaux et en lien avec les réceptions des ouvrages s'engage une période de levées de réserves puis de Garantie de Parfait Achèvement (de minimum douze (12) mois). Concomitamment, le Titulaire, agissant au nom et pour le compte d'Île-de-France Mobilités, doit piloter l'ensemble des démarches liées à la clôture administrative, technique et financière de l'opération et suivre les transferts patrimoniaux vers les exploitants et les gestionnaires. L'accord cadre s'achève à la plus tardive des dates suivantes : la validation des livrables dus au titre de la mission 6 « Clôture du mandat » ; l'expiration du/des délai(s) de « Garantie de Parfait Achèvement » des travaux réalisés dans le cadre de l'opération (GPA prévue à l'article 44.1 du CCAG-Travaux) éventuellement prolongé(s) (article 44.2 du CCAG-Travaux) si les désordres apparus au cours de l'année dite « de parfait achèvement » ne sont pas traités ; la levée de la dernière réserve, pour chacun des marchés passés dans le cadre de l'opération ; l'instruction, par le Titulaire, des éventuels mémoires en réclamation des entreprises des marchés passés dans le cadre de l'opération ; l'intervention des décomptes généraux et définitifs, pour chacun des marchés passés dans le cadre de l'opération (à titre d'information, Île-de-France Mobilités dérogera au CCAG-Travaux dans les futurs marchés, notamment aux articles 12.4.2 et 12.4.4 (DGD explicite après la GPA et la levée de toutes les réserves). PROCEDURE : La procédure se déroule en deux phases distinctes : une première phase (phase candidature) de sélection des candidatures au cours de laquelle l'Acheteur évalue les candidatures ayant présentées les pièces mentionnées dans le présent règlement de la consultation et disposant des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes, notamment quant au niveau minimum de capacité financière requis ; une seconde phase (phase offre) au cours de laquelle l'Acheteur procède à l'analyse des offres des soumissionnaires dont la candidature a été sélectionnée (3), et engage des négociations à l'issue desquelles il retient l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis dans le règlement de consultation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'offre technique et financière n'est à produire que par les candidats dont la candidature a été sélectionnée par Île-de-France Mobilités au terme de la première phase de la procédure. CRITERES SELECTION CANDIDATURES : Les critères intervenants pour l'analyse de la candidature sont : critère 1 - capacités techniques et professionnelles (70 points) et critère 2 - capacité économique et financière (30 points). Les critères de sélection de la phase candidature sont précisés à l'article 17 du règlement de la consultation. DEROULEMENT DE LA PROCEDURE ET NEGOCIATIONS : L'Acheteur retiendra pour la phase offres les trois (3) candidatures les mieux classées, eu égard aux

critères de sélection des candidatures susmentionnés et ne faisant pas l'objet de motifs d'exclusion mentionnés au RC. L'Acheteur se réserve la possibilité de poursuivre la procédure si le nombre de candidature admissible est inférieur à trois (03). La négociation sera engagée avec l'ensemble des soumissionnaires retenus. Conformément à l'article R.2161-23 du code de la commande publique, l'Acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les négociations portent sur l'ensemble des aspects techniques et financiers des offres des soumissionnaires. COMPETENCES REQUISES : Les compétences requises dans le cadre du présent marché sont détaillées dans l'article 13.3 du Règlement de la consultation. DONNEES D'ENTREE : *Les données d'entrée seront communiquées par le biais de la plateforme Achatpublic.com à tous les candidats qui en feront la demande, après remise à l'acheteur d'une attestation de confidentialité signée de la part d'un représentant habilité à engager la société.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número máximo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Nombre: Critère 1 - Méthodologie et enjeux

Descripción: Critère 1 : METHODOLOGIE ET ENJEUX 30 points - dont sous critère 1 : Compréhension du projet et des enjeux de la mission (10 points) ; sous critère 2 : pertinence de la méthodologie (20 points)

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Nombre: Critère 2 - Organisation et moyens humains

Descripción: Critère 2 : ORGANISATION ET MOYENS HUMAINS 30 points - dont sous critère 1 : Pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe proposée pour l'exécution de l'ensemble des missions (15 points) ; sous critère 2 : Adéquation des ressources avec le planning de l'opération (15 points)

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Precio

Nombre: Critère 3- Prix

Descripción: Critère 3 : Prix - Sur la base du montant global de la DPGF et du DQE en euros TTC

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 40

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: https://idfm.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_4FKBU_XdVt

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:
Presentación electrónica: Obligatoria
Dirección para la presentación: https://idfm.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_4FKBU_XdVt
Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés
Catálogo electrónico: No autorizada
Variantes: No autorizada
Descripción de la garantía financiera: En application de l'article R.2191-7 du code de la commande publique, le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande portant sur l'intégralité du montant de l'avance. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.
Plazo de recepción de solicitudes de participación: 13/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Condiciones del contrato:
La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Condiciones relativas a la ejecución del contrato: null
Facturación electrónica: Obligatoria
Se utilizarán pedidos electrónicos: no
Se utilizará el pago electrónico: sí
Estructura financiera: Le projet est financé par les fonds propres de l'Acheteur. Le règlement s'effectue par virement au compte noté à l'Acte d'engagement selon les règles de la comptabilité publique. La facturation et le paiement en ligne seront utilisés.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:
Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación
Información sobre el sistema dinámico de adquisición:
Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France
Organización encargada de los procedimientos de recurso: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS
Información sobre los plazos de revisión: Recours possibles : Avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 551-5 et suivants du code de justice administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de signature du contrat. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), après la signature du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du code de justice administrative ; Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de deux mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.
Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Ile de France Mobilités
Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: Ile de France Mobilités
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Organización que recibe solicitudes de participación: Ile de France Mobilités
Organización que tramita ofertas: Ile de France Mobilités

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Ile de France Mobilités
Número de registro: 28750007800020
Dirección postal: 39bis-41 rue de Châteaudun
Localidad: Paris
Código postal: 75009
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Correo electrónico: celine.delaunay-jarles@iledefrance-mobilites.fr
Teléfono: 01 34 20 52 80
Terminal de intercambio de información (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_4FKBU_XdVt
Perfil de comprador: https://idfm.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp
Funciones de esta organización:
Comprador
Proveedor de servicios de contratación pública
Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación
Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación
Organización que recibe solicitudes de participación
Organización que tramita ofertas

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS
Número de registro: 17750005500013
Dirección postal: 7 rue de Jouy
Localidad: Paris
Código postal: 75004
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Correo electrónico: greffe.ta-paris@juradm.fr
Teléfono: +33144594400
Funciones de esta organización:
Organización encargada de los procedimientos de recurso
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France
Número de registro: 17750000600024
Dirección postal: 5, rue Leblanc
Localidad: Paris cedex 15
Código postal: 75911
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Correo electrónico: ccira@paris-idf.gouv.fr

Teléfono: 0182524272
Funciones de esta organización:
Organización de mediación

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: bf17c20d-fb31-4884-bc85-4573f1cc6944 - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 17
Fecha de envío del anuncio: 22/04/2026 17:01:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 283129-2026
Número de la edición del DO S: 80/2026
Fecha de publicación: 24/04/2026